

LE CHALAND QUI PASSE



N° 20

Bulletin d'information **VOILES de LOIRE**



Juillet 2021

Edito

Patrick Leclesve
Président de «Voiles de Loire»

Malgré un début d'année difficile, 2021 restera je suis convaincu une année remarquable !

Remarquable tout d'abord par cette alliance avec nos amis marins de Voile de Loire CBA qui nous ont rejoint dans ce projet de label

- remarquable justement par la mise en place de notre «Label» commun dont nous venons de décerner les premiers diplômes le 19 mai dernier. Nous lui espérons donc longue vie mais aussi reconnaissance, auprès de la mission et des trois régions. Ma première rencontre avec la région Pays de Loire fut très fructueuse.

- remarquable par cette toute première que va être «Le Grand Retournement», organisé avec l'association «La Rabouilleuse». Quelques 27 fûtreaux vont s'élancer depuis Montjean et la Possonnière, pour les premiers, pour arriver à Orléans la veille du festival. N'en doutons pas, ce convoi restera gravé dans les annales de notre association et surtout dans les mémoires de chacun, comme ce fut pour Brest 92.

Notre Assemblée Générale, qui aurait dû se faire en mars dernier a été reportée pour cause de COVID et aura lieu entre le 15 octobre et le 15 novembre 2021.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous «bon vent» en attendant de trinquer ensemble quelque part sur une grève de notre belle Loire !



Association

La Rabouilleuse
Rochechouart

La Rabouilleuse-École de Loire fête ses dix premières années d'activités à Rochechouart (37). L'association regroupe des passionnés de navigation ligérienne et compte plus de 150 adhérents autour d'une équipe de salariés composée de bateliers, éducateurs à l'environnement, menuisier et administratrice.

C'est en faisant découvrir et aimer le fleuve au plus grand nombre - visiteurs autant que riverains - que nous œuvrons à la préservation et au respect du patrimoine ligérien. Notre association dispose pour cela de « La Rabouilleuse » et de « La Sibylle », deux bateaux à douze passagers (construction en aluminium et habillage bois) inspirés à la fois des toues sablières et des chalands, à bord desquels on découvre la Loire le long des coteaux de Rochechouart et Vouvray.

Par ailleurs, « Bachi » et « Bouzouk », deux fûtreaux pour l'initiation à la navigation, permettent l'usage de l'aviron et l'apprentissage de la bourde et la voile. Une trentaine d'apprentis bateliers découvre ainsi, chaque saison, la mobilité douce sur le fleuve.

Nos bateliers sont, aussi et avant tout, éducateurs à l'environnement, ils proposent des activités aussi diverses que

la grimpe d'arbres, les interventions-animations en milieu scolaire (de la maternelle à l'université), l'interprétation du paysage, la conception d'outils pédagogiques, la mise en place de programmes artistiques, scientifiques et culturels en lien avec le patrimoine ligérien et participent activement depuis l'an passé à la réflexion initiée par le POLAU-pôle arts & urbanisme (37) autour d'un possible « Parlement de Loire ».



La Rabouilleuse avec sa voile à hunier;

Le Grand Retournement

Du 9 au 21 septembre remontée, en prologue du Festival de Loire 2021, de 27 bateaux, dont 15 bateaux de VDL, (fûtreaux, plates et barques) avec 75 bateliers, 10 escales festives ! Arrivée à Orléans le 22/09 pour l'inauguration du Festival.

Les étapes

Départ de Montjean, 07/09 Le Thoureil, 08/09 Chouzé, 09/09 Bréhémont, 11/09 Tours, 12/09 Rochechouart, 13/09 Amboise, 14/09 Chaumont, 15/09 Blois, 17/09 Saint-Dyé, 18/09 Beaugency, 19/09 Meung, 20/09 La Chapelle-Saint-Mesmin, 22/09 Orléans

Dans le même temps anniversaire des 20 ans du classement de la Loire par l'UNESCO soutenu par la Mission VDL -Unesco et aussi «Les assemblées de Loire », incluant le projet de Parlement de Loire porté par le POLAU de Tours (Pôle d'Art Urbain) avec des animations plus importantes à Tours, Blois et Orléans. Dans ce cadre la flottille remontera sans doute la charte ou un objet symbolique pour la remettre à Orléans

Le label

Voiles de Loire



22 mai 2021 : remise des six plaques des bateaux labellisés des *Bateliers du Cher* à Savonnières.

Fidèles à l'esprit de nos associations qui depuis leur création, en 1992, ont eu à coeur de montrer et de transmettre les techniques de navigation ancienne sur la Loire, «Voiles de Loire» (de l'estuaire à Chaumont) et «Voile de Loire CBA» (Centre Bourgogne Auvergne) viennent de finaliser la création d'un label pour distinguer les bateaux de Loire.

Pourquoi ce label ?

Nos deux associations qui fédèrent aujourd'hui une quarantaine d'associations et de particuliers regroupent près de 180 bateaux ! Il nous a donc paru important de distinguer, parmi nos adhérents, les bateaux de référence en matière de construction, de gréement et de modes de navigation. Le label est fait pour distinguer des reconstructions de qualité, privilégiant la voile, la bourde ou l'aviron, et animant le fleuve.

En plus de récompenser les efforts de chacun en matière de construction et d'animation, le label «Voiles de Loire» a pour but de protéger le devenir de nos bateaux en les faisant mieux connaître des institutions et du public.

Et puis, nous pensons que le label «Voiles de Loire» peut avoir une vocation pédagogique pour que toute personne voulant reconstruire un bateau de Loire puisse trouver des sources d'inspiration et des références crédibles.

Conditions d'obtention du label

Un bateau labellisé doit être de construction «d'influence ligérienne et/ou fluviale», pouvant naviguer non seulement au moteur mais aussi à la voile, aux avirons ou à la bourde.

Il doit en outre s'intégrer aux paysages et avoir une action d'animation, d'information du public et d'éducation populaire, en particulier auprès des jeunes pour une transmission des connaissances et des savoir-faire.

Un bateau labellisé doit être un bateau naviguant ; un bateau du patrimoine vivant dont les utilisateurs ont acquis une connaissance du milieu et un savoir-faire permettant d'animer la Loire et ses affluents.

La labellisation engage à respecter l'environnement (faune et flore) dans un équilibre entre préservation de la nature et activités nautiques, en favorisant la voile, l'aviron et la bourde.

Le Label est accordé, après l'étude de la fiche de renseignements complétée par le propriétaire du bateau, sur la base des coefficients d'évaluation établis par le CA de nos associations.

Les premiers bateaux labellisés

Au 12 mai 2021, 50 demandes de labellisation de bateaux avaient été envoyées par leurs propriétaires.

Lors du Conseil d'Administration de notre association tenu à cette date, 48 bateaux ont obtenu le label « Voiles de Loire ».

La distribution des plaques que reçoivent les labellisés, se fait en plusieurs étapes, les membres du CA de « Voiles de Loire » se sont répartis les le travail. Certaines sont remises à l'occasion de festivités locales ou le seront lors de manifestations ligériennes telles que le *Festival de Loire* à Orléans et le *Grand Retournement*. La presse sera invitée pour médiatiser cet événement.

Recette

La boucture de poisson

Cette recette est extraite du carnet manuscrit fait le 11 novembre 1855 par Anne Robineau demeurant au moulin de Vaux, commune de Montreuil-sur-Loir en Anjou (Coll. Ellebore). Nous avons gardé le texte original car il est aussi savoureux que le plat qu'il propose !

Ce petit livre est pour se rappeler comment il faut faire la cuisine, regardé ce qui suit.

Pour faire une bonne boucture de poisson, on met le beurre à fondre. Quand il est bien roux, on met une bonne poignée de farine et on la fait bien roussir dans le beurre.*

Aussitôt que c'est bien roux, on met du vin dedans avec un peu d'eau, ou bien on met du cidre, c'est encore bien bon. Quand on a ni vin ni cidre, on met du vinaigre, un peu, et de l'eau, beaucoup.

Il faut mettre ce qu'il faut de sauce tout de suite, quand on n'en met guère, après c'est c'est jamais si roux.

Aussitôt que la sauce est noire, on met les oignons, la poreille et les prunes** à bouillir dans cette sauce.*

Quand c'est à peu près moitié cuit, on met le poisson avec tout cela. On fait bien bouillir, et plus cela bouille fort et meilleur c'est. Ensuite, on met du poivre et du sel.

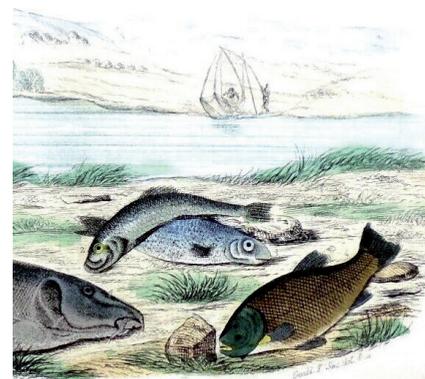
La boucture se fait comme cela.

Si l'on veut mettre du sucre dedans, c'est cela qui est encore le meilleur. On fait fondre du sucre dans un poëlon ou dans une « castrole » sur le fourneau. Quand la boucture est bientôt cuite, on met le sucre dedans. La boucture sera très bonne comme cela.

*Boucture vient de la déformation de « bouillette » puisque ce plat se fait bouillir.

*Poreille : il peut s'agir de la « porée », qui désigne en Anjou le poireau, ou de la « poirée » qui est une variété ancienne de bettes.

**Prune : sans doute des pruneaux séchés



Interview

Joseph Glaidu

Charpentier en bateaux

Enregistrement du 21 mars 1986 à Saint-Martin-de-la-Place (49) par André Grazelie et Denis Le Vraux, association Ellébore.

Comment avez-vous été amené à faire ce métier de charpentier en bateaux ?

Mon père faisait la pêche au barrage saumon à l'alose, puis tu le poisson blanc, tout ça comme pêcheur professionnel. Je ne sais pas comment ça m'avait souri un peu, c'était peut-être avec les bateaux, oui j'étais toujours sur les bateaux

Comment il s'appelait votre père ?

Il s'appelait Glaidu comme moi et Joseph, comme moi ! Il faisait la pêche à Saint-Martin.

Vous avez appris comment ?

Au début j'étais comme apprenti quoi chez Alphonse Prouteau, c'était à Gênes, au bout du pont. J'avais 17 ans, j'étais déjà vieux un peu mais enfin...

J'ai fait 2 ans d'apprentissage chez Prouteau et j'étais payé un peu. Après, j'ai continué chez lui jusqu'en 45. Après ça a été son gendre : Frapreau il s'appelait, Paul Frapreau. Il était installé au même endroit. En 1946, il s'est noyé alors j'ai trouvé à travailler chez Fardeau à Saumur (tirage de sable)

Quel type de bateau vous fabriquiez chez Prouteau ?

Des bateaux de Loire, des fonds plats, quoi. Il y avait des bachots, le bachot c'est les deux bouts relevés et puis la galiote, à l'arrière c'est un tableau qu'il y a. Le bachot, en général, il est plus long, il fait dans les 9 mètres, 9 mètres 50. On a fait des toues de barrage aussi pour les pêcheurs. Une fois, j'ai fabriqué une drague à bois avec une chaîne à godets. J'ai fait aussi des gabarots pour mettre du sable. Un gabarot avait dans les 18-20 mètres et en largeur 4 m au fond, les bords évasés un peu évidemment. En haut, y avait un plat-bord, ça faisait de 25 à 30 cm.

Vous faisiez ça en quel bois ?

En chêne ou en sapin, mais enfin beaucoup en chêne. Tout en 4 centimètres d'épaisseur.

Quelles étaient les étapes de travail quand on voulait construire un bateau ?

Sur la cale, on mettait des madriers à 40-45 cm du sol pour faire le chan-



Mise à l'eau du gabarot sablier construit par Joseph Glaidu pour la maison Fardeau, sabliers à Saumur.

tier. On établissait le fond au-dessus, puis après, on montait les bords. Les planches, on les gougeonnait. C'était des goujons en fer, avant c'était en bois dur, en acacia, il me semble. Ensuite, on faisait l'étanche avec des palâtres en tôle et du feutre puis on montait les membrures. Les membrures étaient en trois parties, une qui montait de chaque côté et une qui était sur le fond. On appelait ça des courbes et au fond des rables. Après, on mettait tout au coaltar.

Pour cintrer les planches, on faisait un feu sur le quai. On mettait deux barres en fer, les planches au-dessus du feu et on les chargeait... on avançait comme ça tous les cinquante centimètres.

Est-ce qu'on mettait le bois à tremper avant ?

Pas du tout, c'était un bois qui était presque vert, il était pas sec sec. Pour les bords on mettait des planches le plus large possible. Pour un gabarot de 1,20 m de bord ça faisait 3 planches en général.

Et la fixation de l'étrave, c'était fait comment ?

Ben, dans l'étrave, on faisait une encoche alors les bouts des planches étaient "pouillés" dans l'étrave. C'était pointé avec des chevilletes, des gros clous carrés qu'on mettait. De chaque côté de l'étrave, pour s'amarrer, on faisait un guinegau sur les têtes de courbes qui dépassaient. On faisait la même chose à l'arrière. Les membrures faisaient 12 cm d'épaisseur sur 15 cm. Elles étaient taillées et on les ajustait dans le bateau, les unes après les autres, à la demande.

Vous étiez combien à travailler ?

Un gabarot, comme ça, j'en ai fait un, tout seul ! Ah, bah, je faisais pas sept heures par jour !

Quand je pouvais pas soulever quelque chose, y a quelqu'un qui venait m'aider, pour me donner un coup de main, autrement....

Est-ce que vous faisiez le mât et le gréement sur les bateaux ?

Oui, le gréement, oui. Le mât était en sapin de pays.

Sur un gabarot on ne mettait pas de mât ni de voile puisqu'il y avait des bateaux à moteur pour le tirer. Sinon on aurait mis un mât d'une dizaine ou une douzaine de mètres.

Vous faisiez des plans pour les bateaux ?

Non, on nous donnait la longueur qu'il fallait, la largeur, la hauteur de bord et c'est tout.

Qu'est-ce qu'il y avait comme autre chantier sur les bords de la Loire ?

Bah, il y avait Gaignard à La Ménittré, il est décédé. Il était installé en face le Bec Salé (nom d'une auberge). Et puis, y en avaient qui faisaient des bateaux comme ça, des charrons, des menuisiers... Des petits bateaux... mais pas s'attaquer à des grands bateaux comme ça !

